

Les Jihadistes made in France appliquent le coran, par Elisseievna

écrit par Elisseievna | 7 mai 2014



✖ Tant que l'islam bénéficiera d'une forme de statut de religion reconnue seront fabriqués en France de jeunes jihadistes.

Les livres du juge Trévidic et du journaliste Daniel Thomson sur les « jihadistes individuels » et ces centaines de jeunes nés en France en partance pour le jihad en Syrie, passent à côté de la vraie cause de ces engagements.

Les hormones mâles donnant envie de combattre, les jeux vidéos, les réseaux sociaux parlant de jihad disent-ils... Facteurs secondaires ou accessoires. On ne (se) tue parce que l'on a trouvé un poison, on cherche un poison pour (se) tuer parce que l'on pense que l'on doit (se) tuer.

La vraie cause est dans la reconnaissance par la France, de l'idéologie islamique comme une idéologie respectable. La loi islamique, c'est-à-dire l'ensemble des normes édictées par le coran, normes à la foi juridiques et « divines » comporte l'obligation au jihad sous peine d'enfer et la promesse aux martyrs d'échapper à l'enfer malgré leurs péchés.

Une personne croyant aux textes sacrés de l'islam vit dans la terreur de l'enfer. L'enfer n'est pas un vestige du moyen-âge, l'enfer est une terreur pour les croyants d'aujourd'hui, pour énormément de musulmans, et plus rarement d'autres monothéistes.

En France, les librairies islamiques et Internet proposent toutes des livres sur l'enfer et les « tourments de la tombe », qui attendent les pêcheurs, et un des pires péchés en islam est de se détourner du jihad. Jihad par la personne (le combat personnel) ou par l'argent (pour armer des combattants), ou simplement par la langue, mais précise le coran, les combattants valent mieux.

La terreur de l'enfer est donnée comme motif par un jeune interviewé par Thomson pour partir au jihad. L'assassin du DJ juif Sébastien Sélam se réjouissait d'avoir tué un juif : ainsi disait-il, il allait entrer au Paradis.

Folie ? Non, stricte reprise des termes des textes sacrés. Interprétation folle et isolée ? Point du tout : là encore, livres islamiques et Internet enseignent explicitement ces textes : le Paradis est à l'ombre des épées, le martyr verra ses péchés lavés ...

Mahomet a donné l'exemple, souhaitant mourir, être ressuscité et mourir à nouveau dans le combat dans le sentier d'Allah. Il n'y a aucune ambiguïté dans les textes ...

Dès lors la cause première de ces engagements tragiques et de ces crimes, est d'admettre les textes sacrés de l'islam comme un référentiel respectable, alors qu'ils édictent une loi incitant à la haine, la guerre, les tortures et l'extermination des juifs, ennemis d'Allah, frères des singes et des porcs...

L'Etat français a une politique de reconnaissance de la doctrine de l'islam, de sa respectabilité, de son droit à être enseignée ou promue sans mise en garde, institutionnalisée, inscrite dans le paysage avec mosquées et minarets.

Cette politique le rend responsable des résultats de l'exposition à cette doctrine mortifère de jeunes éduqués en France.

Elisseievna

<http://www.lesobservateurs.ch/2014/05/11/elisseievna/>